



S'organiser collectivement dans une association

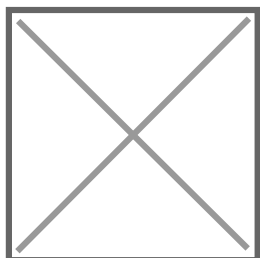
Programme générique en date du 27 août 2026. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Il y a quelques chose qui bloque dans votre association ? Les personnes engagées s'épuisent et les temps collectifs sont pesants ? Venez vous former pour aborder ces problèmes de manière collective. Cette session s'adresse à vous si vous êtes engagé·e dans une association, en tant que salariée·e, bénévole, administrateur·ices etc. Dans un esprit d'éducation populaire et d'intelligence collective, vous expérimenterez : • des clés de compréhensions liées au contexte associatif • des outils pour analyser des situations, et dénouer des conflits • des temps d'expression et d'échange pour penser des solutions
Pré-requis	Faire partie d'une association Maîtrise du français qui permet l'expression orale
Objectifs généraux	• Échanger sur ses difficultés liées à aux conditions d'exercice de ses activités • Aborder des problématiques du monde associatif, et les mettre en lien avec les difficultés rencontrées au sein de l'association • Questionner la répartition des rôles et responsabilités au sein de l'association, notamment au regard des missions bénévoles et salariées • Utiliser et partager des ressources et des outils d'organisation collective mobilisables dans l'association • Identifier des pistes d'action pour prévenir l'épuisement
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	Se présenter et co-construire un cadre propice aux échanges et à la confiance Mettre des mots sur les difficultés d'organisation rencontrées dans sa mission • Travailler les points de blocages relatifs aux situations des participant·es • S'approprier des ressources et outils répondant aux problématiques abordées • Aborder les facteurs d'épuisement militant • Analyser les causes des facteurs par lesquels l'association est le plus concernée • Identifier les changements de pratiques à mettre en place
Public concerné	Personnes engagées dans une association, en tant que salariée·e, bénévole, administrateur·ices etc.
Modalités d'inscription et délai d'accès	Les personnes intéressées sont invitées à contacter la formatrice par mail ou téléphone. Si besoin de répondre à des questions (autour du financement etc.), la formatrice est disponible pour un entretien en visio ou téléphone. Une fiche d'inscription est ensuite envoyée. Elle permet de valider les prérequis, de recueillir les attentes et les besoins éventuels d'adaptation.
Méthodes mobilisées	• Outils d'intelligence collective : Cette formation privilégiera les méthodes actives d'apprentissage, par l'implication directe des participant·e·s • Méthodes d'éducation populaire : des techniques d'animation qui font place aux récits personnels et à l'analyse critique (arpentage, entraînement mental) • Éclairages théoriques, notamment en sciences sociales (sociologie des organisations, psychologie sociale notamment) • Partage de ressources : entre les participant·es et apports de l'intervenante
Modalités d'organisation	La formation a une durée de trois jours : deux jours consécutifs, puis un jour à deux ou trois mois d'intervalle. Les deux premières journées sont en présentiel uniquement. La troisième journée peut se faire en distancielle.



Matériel pédagogique	Les locaux sont choisis pour être propices à la convivialité et à la confidentialité (présence d'espaces extérieurs, espace dédiés aux pause etc.). Le mobilier (tables, chaises) peut être déplacé facilement pour pouvoir modifier la configuration de la salle, en cohérence avec les intentions des séquences. La présence d'espaces supplémentaires distincts de la salle de formation est privilégiée. Notamment pour pouvoir réaliser des temps en petits groupes, sans se gêner. Un tableau type "paper board" est mis à disposition. Et les travaux peuvent être affichés au mur.
Modalités d'évaluation	Les participant·es sont invité·es à se positionner sur les différents objectif en début de session. À la fin de la session ils et elles reprennent ces objectifs et évaluent leur avancement.
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. Accès aux formations À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.
Tarif indicatif	Tarif par stagiaire 1470 € HT (1764 € TTC) Soit 70 € HT (84 € TTC) de l'heure Tarif pour un groupe d'une même structure 2520 € HT (3024 € TTC) Soit 120 € HT (144 € TTC) de l'heure Tarif réduit Tarif par stagiaire 210 € HT (252 € TTC) Soit 10 € HT (12 € TTC) de l'heure Tarif pour un groupe d'une même structure 2100 € HT (2520 € TTC) Soit 100 € HT (120 € TTC) de l'heure
Durée	21 heures

Intervenant(e)



Apolline ROCHE

Formatrice Organisation collective

Après avoir travaillé en tant qu'animatrice de réseaux dans une association, j'ai développé des formations destinées aux acteurs associatifs. Je propose de les former sur les questions d'organisation collective : modes de prise de décision, gouvernance horizontale, gestion des conflits, mobilisation etc.

J'organise également des sessions dédiées aux conditions de travail et d'engagement dans les associations, et à la prévention de l'épuisement.

Son CV

[Coopaname/OF/Apolline%20roche%202026.pdf](#)

Site Web

<https://laserfouette.fr>

Contenus